

## RECOLTE D'AILE DE TOURTERELLE DES BOIS



Le protocole de la récolte d'aile est le suivant :

- Couper l'aile droite de la tourterelle des bois à l'épaule ou les 2 ailes si l'aile droite est endommagée.
- Consigner les résultats sur l'enveloppe de prélèvement.
- Mettre l'aile, sans la faire sécher, dans l'enveloppe de prélèvement.
- Mettre les prélèvements au congélateur dans les 24 h et les laisser jusqu'à la transmission des ailes à la FDC 69.
- Avertir la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon de la récolte d'aile (Tel : 04.78.47.13.33).

Informations à mettre sur l'enveloppe :

Département  
69

Date

Commune

Espèce  
TOURTERELLE DES BOIS

### A CONSERVER AU CONGELATEUR DANS LES 24H SUIVANT LE PRELEVEMENT

Dans le cadre de la loi informatique et liberté, nous vous informons que la récolte d'ailes a pour objectif d'améliorer les connaissances sur la biologie et la dynamique de l'espèce. La FDC 69 est responsable de la récolte d'ailes et la FNC du traitement des données.